



**NOVEMBRE
2023**

HAUTEVILLE INFO

Bulletin municipal d'informations

Adresse du site internet officiel de la commune www.hauteville-les-dijon.fr

Chères Hautevilloises, Chers Hautevillois,

L'automne et sa tempête arrivent mais c'est surtout un nouveau "Chef" qui s'installe à La Musarde à partir du 14 novembre.

Comme vous le savez, depuis le décès de Marc Ogé, La Musarde, cherchait un nouveau souffle.

C'est donc fait, les héritiers Ogé ont, comme la loi le permet, cédé le bail commercial à un nouvel exploitant auparavant chef de cuisine dans différents établissements du département et plus récemment dans une brasserie réputée de Dijon.

Par délibération du 2 Octobre 2023, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer un nouveau bail à Monsieur Ourrihane.

Nous souhaitons une pleine et belle réussite au nouveau chef.

Un autre dossier nous occupe grandement, celui du groupe scolaire : Des études et des réflexions sont en cours sur la possibilité d'engager sa rénovation dans le cadre de la transition climatique et énergétique.

L'automne est également la période IDEALE pour tailler vos haies et arbres d'ornement. La déchèterie de la Métropole près de La Toison d'Or est ouverte du lundi au dimanche midi, n'hésitez pas à vous y rendre. Nous constatons que de nombreuses haies débordent largement sur les trottoirs, voire les dépassent dans certains cas, ce qui est très dangereux tant pour la circulation mais aussi et surtout pour les piétons, comme les enfants bien sûr.

Nous comptons sur votre civisme, et vos talents de jardinier !

A l'approche des fêtes, nous vous rappelons les différentes manifestations qui se tiendront d'ici les vœux qui auront lieu le 11 Janvier 2024 à 18H30.

- Repas des Aînés le 26 novembre
- Spectacle du Père Noël le 8 décembre à 19h, salle des fêtes
- Marché de Noël organisé par l'Association Cadoles et Meurgers les 8, 9 et 10 décembre au Fort

Bel automne à toutes et tous et à bientôt à l'occasion de nos fêtes et cérémonies.

Informations pratiques : Site : www.hauteville-les-dijon.fr

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Courriel : mairie-hauteville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) – www.divia.fr - Pompiers : 18 - Samu : 15

Gendarmerie Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 – Cabinet Médical d'Hauteville : Dr Poulingue 03 80 65 75 96 et Dr Angelot 03 80 65 99 45

Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

BAIL DE L'HOTEL RESTAURANT LA MUSARDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de bail commercial de l'hôtel restaurant « La Musarde »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le nouveau bail à intervenir et tous les documents s'y rapportant, avec le repreneur.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE DISSOLUTION DU BUDGET RATTACHE DE L'HOTEL LA MUSARDE – ANNEE 2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération 29/2022 en date du 20 octobre 2022 décidant la suppression du budget rattaché de l'hôtel La Musarde.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le compte de gestion du budget de l'hôtel La Musarde, pour l'exercice 2022, dressé par le Trésorier, a été approuvé par délibération 01/2023 du 6 avril 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

APPROUVE le compte de gestion de dissolution du budget de l'hôtel La Musarde pour l'exercice 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce compte de gestion de dissolution et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BAIL DE CHASSE

Le bail de chasse signé en 2020 avec la société de chasse de Hauteville est arrivé à échéance le 31 juillet 2023 et il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à son renouvellement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **par 14 voix pour,** monsieur de LOISY Jacques ne prend pas part au vote,

AUTORISE Madame GHIRARDI Evelyne à signer le bail de location.

JUMELAGE : PARTICIPATION FINANCIERE DES NON-ADHERENTS AU REPAS DU 14 OCTOBRE 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

FIXE ainsi qu'il suit les conditions de participation au repas officiel du 14 octobre organisé dans le cadre du jumelage :

- Adhérents VAJ : OFFERT
- Membres de la délégation espagnole : OFFERT
- Membres du conseil municipal : OFFERT
- Non-adhérents : 30 €

Cette participation financière sera remboursée à la commune sur présentation d'une liste des participants non-adhérents par l'association Villa Alta Jumelage.

MISE A DISPOSITION DE TERRAIN AU FORT – AVENANT N°2

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 20 juin 2022 autorisant la mise à disposition d'un terrain sur le site du fort d'une surface d'environ 300 m² jusqu'au 31 mars 2023 à la société BVS.

Par délibération du 6 avril 2023, une demande de prolongation a été accordée jusqu'au 30 septembre 2023.

La société BVS demande une nouvelle prolongation jusqu'au 30 novembre 2023.

Le maire propose :

- De prolonger la mise à disposition du terrain d'environ 300 m² sur l'esplanade du fort pour y stocker des tourets jusqu'au 30 novembre 2023
- Les autres termes de la convention restent inchangés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 13 voix pour**, Madame Dominique FAIVRE ne prend part ni au débat ni au vote.

ACCEPTÉ la prolongation de mise à disposition d'une surface de terrain d'environ 300 m² sur l'esplanade du fort jusqu'au 30 novembre 2023 ;

AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023 A 19 HEURES

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM A TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Vu le code général de la fonction publique

Vu le tableau des emplois

DECIDE

- d'adopter la proposition du Maire et de créer un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à raison de 35 heures hebdomadaires.
- de modifier en conséquence le tableau des emplois ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ACQUISITION PARCELLE AI 5 « LA PIECE DU PUIS DE CLOS »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE l'acquisition de la parcelle AI 5 d'une superficie de 945 m² située « La pièce du Puits de Clos » à Hauteville-lès-Dijon pour un montant estimé à 41 000 €.

AUTORISE le maire à signer l'acte d'acquisition.

CESSION PARCELLE AI 5 « LA PIECE DU PUIS DE CLOS »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE la cession de la parcelle AI 5 d'une superficie de 945 m² située « La pièce du Puits de Clos » à Hauteville-lès-Dijon à la SAS le Clos du Fort pour un montant de 100 000 €.

AUTORISE le maire à signer l'acte de cession.

Les écritures comptables sont inscrites par décision modificative au budget principal de la commune.

VIE DU VILLAGE :

RAPPEL de quelques règles à respecter :

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses.... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Animaux :

Certains propriétaires de chiens continuent à mépriser ostensiblement les règles élémentaires de la courtoisie et du respect des autres en ne maîtrisant pas les déjections de leurs fidèles compagnons sur les trottoirs et autres lieux de circulation. Il en va de même pour les aboiements intempestifs et les divagations.

Diaporama:

Jacques LEFEVRE vous invite à partir à l'île de la Réunion (conférence-diaporama+ expo-photos*)

le : **Vendredi 1er décembre à 20h30 salle des Fêtes d'Hauteville**

* avec , en "prime" , une **petite vidéo du volcan de la Fournaise... en éruption** (octobre 2019)

Bibliothèque :

- Une exposition photo sur le thème du Noir et Blanc, proposée Alain BONNOT a lieu jusqu'au samedi 25 novembre 2023 pendant les jours d'ouverture les mercredi de 14 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h.
- Une exposition photo proposée par Jacques LEFEVRE sur le thème de l'île de la Réunion aura lieu à partir du mercredi 6 décembre 2023 pendant les jours d'ouverture.
- Rappel : un club de lecture animé par Régis BORDET a lieu une fois par mois le jeudi à 18 heures. Bibliotheque-hauteville@orange.fr pour tout renseignement.

Réfection de la toiture et du clocher de l'église :

Collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine pour la réfection de la toiture et du clocher de l'église Saint-Pierre à Hauteville-lès-Dijon.

Je donne, je bénéficie d'un crédit d'impôt de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Pour donner, rendez-vous sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org

Ou envoyer votre don à : Fondation du Patrimoine, Délégation Bourgogne-Franche-Comté, 88 rue Jean-Jacques Rousseau, BP 25105, 21051 Dijon cedex (bon de souscription dans ce bulletin).

ASSOCIATIONS :

Association Sports et Loisirs



La rentrée s'est bien passée et toutes les activités proposées ont pu reprendre.

La nouvelle activité de sophrologie a lieu tous les quinze jours avec dix personnes.

A noter : il reste encore quelques places au cours de gym renforcement musculaire du mardi soir à 19h.

Pour tous renseignements : Patricia Garcia 06 22 98 65 18

D'autre part, un cours de marche nordique adaptée fonctionne pour la deuxième année, le jeudi après-midi à 14h30. Ce cours est destiné aux personnes souhaitant une activité plus modérée suite à des problèmes de santé ou l'impossibilité de marcher vite. Il reste là aussi quelques places. Pour tous renseignements : Corinne Pillot 03 84 35 72 47

Team Cyclisme :

Simplement organisation cyclo-cross derrière le fort samedi 23 décembre à partir de 13 Heures.

Renseignements : Thierry SEGUIN 06 80 31 35 22.



FORT CARNOT- D107

21121 HAUTEVILLE LES DIJON



Marché de Noël



**DU VENDREDI 8 DECEMBRE
AU DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023**

ENTREE GRATUITE - RESTAURATION ET BUVETTE

VENDREDI DE 15 H À 22 H

SAMEDI DE 11 H À 22 H

DIMANCHE DE 11 H À 19 H



**CREATEURS ET PRODUCTEURS LOCAUX
PERE NOEL - ESPACE ENFANTS**

ACCÈS PMR



La venue de nos amis espagnols,
du jeudi 12 au dimanche 15 octobre 2023,
a mis du soleil dans le ciel et dans nos têtes !

Tout a commencé par un accueil des enfants de l'école du village
qui ont chanté en espagnol ce joli chant
« arroz con leche, me quiero casar, con una señorita de este lugar !»
« riz au lait, je veux me marier ...avec une demoiselle de chez nous !»



Accueillie par la mairie, l'Association et les villageois,
la délégation espagnole s'est vite retrouvée en amitié avec tous ceux qui l'entouraient !

Les journées ont été bien remplies,



entre les visites du Musée de la vie d'autrefois au Fort,
du château de Commarin, de la jolie cité de Semur en Auxois,
du patrimoine dijonnais entre son cœur historique, ses halles,
son musée, la cité de la Gastronomie ...
et pour terminer les murs en pierre sèche et les cadoles du village ...

Entre tous ces moments chaleureux,
entre chants et bons plats,
accompagnés de bons vins,
les journées sont vite passées !!

Nos amis espagnols partis, de beaux souvenirs sont
venus se rajouter
à ceux déjà nombreux de notre histoire commune.



Cette belle histoire n'aurait jamais existé sans la générosité de nombreux hautevillois
qui se sont montrés présents et actifs dès la première heure !!

Mais nous avons un prochain rendez-vous, celui de **notre Assemblée Générale** à laquelle vous êtes tous
conviés : **vendredi 15 décembre à 20h à la Salle des Fêtes**. Un appel à candidatures pour le
renouvellement des membres du Conseil d'Administration est vivement souhaité. Si vous êtes
candidat, merci de nous faire acte de candidature par mail à vaj.hauteville@gmail.com